

100 Défis pour ma planète

APPEL A PROJETS 2015 / 2016

Nom de l'établissement : Lycée professionnel Camille Claudel.....

Nom du chef d'établissement : M. Colonneau.....

Adresse : 57, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 14000 CAEN.....

Formulaire d'inscription à retourner pour le 14 décembre 2015 à la D. A. A. C. par voie électronique :

daac@ac-caen.fr

Nom du coordonnateur du projet : Olivier Fromage

Téléphone :

Adresse électronique : olivier.fromage@ac-caen.fr.....

Nombre d'élèves participant au projet : 24 élèves.....

Cadre de réalisation du projet (cours, AP, heures projet, TPE, IDD, mini-entreprise, PCS, club ...) :

cours de mathématiques, sciences physiques, technologie, d'éducation esthétique, de découverte professionnelle.

Votre projet E.D.D. s'inscrit dans une ou plusieurs thématiques suivantes :

- « Engagement citoyen / solidarité / qualité de vie »
- « Energie / changement climatique »
- « Consommation / alimentation / maîtrise des déchets »
- « Biodiversité »
- autre

Intitulé du projet : « Comprendre et améliorer la gestion de nos déchets »

Objectif(s) du projet :

Trier les déchets recyclables au lycée.

Valoriser les déchets compostables de la cuisine et de la section APR (Agent Polyvalent de Restauration) du lycée.

Sensibiliser toute la communauté à la maîtrise des déchets

Créer du lien en élèves et ADL (Agents Des Lycées)

Descriptif du projet et calendrier prévisionnel :

Ce projet comporte plusieurs enjeux et à des niveaux différents.

S'inscrivant dans le cadre du projet d'établissement, il vient renforcer l'axe 1 : « optimiser la réussite de tous » et « créer une dynamique nouvelle autour d'une pédagogie différente, tout en construisant un projet de formation ». La mise en œuvre du projet autour des déchets permet aux élèves de créer du lien entre les disciplines et notamment d'appréhender au mieux la découverte professionnelle. Le travail de réalisation de composteurs et de corbeilles à papier place l'élève dans une posture différente, vise à réaliser son adaptation au sein du lycée et favoriser le « vivre ensemble ».

Son action est également un levier de l'axe 2 : « développer l'éducation à la responsabilité et à la vie collective » et « favoriser l'engagement au sein de l'établissement ». A travers ce projet, beaucoup d'élèves s'éveillent à l'écologie, au respect de leur environnement, et inscrivent implicitement le lycée et ses usagers dans une démarche de développement durable.

Enfin, et dans une moindre mesure, le projet met l'accent sur l'axe 3 : « mettre en œuvre une politique de communication plus efficace » et « réaliser des partenariats ». L'expertise du Syvédac et la qualité de son approche auprès des élèves favorisent la compréhension et l'engagement éco-citoyen.

Outre l'enjeu de répondre aux attentes du projet d'établissement, ce projet met l'accent sur l'éducation au développement durable. Face à des élèves en remobilisation en 3^{ème} Préparatoire aux Formations Professionnelles, une approche différente est permise grâce au projet, en articulant la découverte des métiers et en contextualisant les enseignements.

Les différentes étapes :

21 septembre 2015 : intervention de Madame Coculet du Syvédac auprès des ADL et des élèves de 3 PP.

Explication de l'utilisation, de l'entretien du composteur. Prévision du nombre de composteurs à réaliser. Choix de l'implantation des composteurs.

29 janvier 2016 : visite des installations de l'entreprise GDE à Rocquancourt

Comment nos déchets sont-ils triés et que deviennent-ils ?

Mars 2016 : visite de l'incinérateur de Colombelles en collaboration avec le CPIE.

Comment valoriser nos déchets ?

(Ces visites trouvent également leur intérêt dans le cadre de la découverte professionnelle).

Deuxième et troisième trimestre : assemblage des trois composteurs à partir de planches de palettes recyclées.

Depuis le début de l'année : réalisation de corbeilles à papiers à partir de cartons recyclés.

**Implication des acteurs de l'établissement dans votre projet/démarche DD,
précisez :**

élèves : *les 24 élèves de 3^{ème} Prépa Pro*

personnel administratif : *M. le Proviseur-Adjoint, MME l'Adjointe-Gestionnaire*

personnel enseignant et éducatif : *les professeurs de mathématiques, sciences physiques, technologie, éducation esthétique, découverte professionnelle*

personnel technique : *les Agents Des Lycées (ADL)*

partenaires : *le Syvédac (syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets de l'agglomération caennaise)*

Production finale envisagée? (type de réalisation, implication des élèves)

Réalisation de trois composteurs à partir de planches de palettes recyclées pour assurer le compostage des déchets de la cuisine et la section APR. Un composteur servira au stockage de broyat de branchages, le second recevra les déchets quotidiens, et le troisième permettra la maturation pendant environ six mois.

Réalisation de corbeilles à papiers à partir de cartons recyclés afin d'en équiper les salles de classes.

Inscription de votre projet/démarche E.D.D. dans la durée :

- Projet ponctuel et/ou de courte durée
- Projet s'inscrivant sur la durée de l'année scolaire
- Projet s'inscrivant dans une logique d'amélioration progressive et continue

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses

Vous préciserez la nature des dépenses prévisionnelles et estimerez leur montant (matériels, intervenants, communication et déplacements, etc.) :

Quincaillerie (vis, pentures) : environ 50 €
Palettes récupérées : 0 €
Cartons récupérés : 0 €
Visite GDE : 210 € (autocar)
Visite incinérateur : 73 € (bus de ville)

TOTAL : 313 €

Recettes

Vous préciserez la nature des recettes prévisionnelles en mentionnant l'origine et le montant (subventions publiques, subventions privées, autofinancement, etc.) :

Subventions publiques :
0 €
Partenaires privés :
0 €
Établissement :
Frais de transport (visites des entreprises),
Quincaillerie

Subvention sollicitée : 313 €

TOTAL : 313 €

Les lauréats de ce concours s'engagent à participer à la journée « Ecolysciences » le 31 mai 2016 à Caen. Une délégation composée de 10 élèves et de 2 accompagnateurs (maximum) représentera l'établissement. Le rectorat organisera des lignes de bus sur le territoire de l'académie. Seul le transport (éventuel) jusqu'au point de ralliement d'une de ces lignes est à la charge de l'établissement.

Avis du chef d'établissement :

Avis favorable

Date et signature :

le 11/12/2015

Le Proviseur
adjoint